



# Ordre du jour

*DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
QUI AURA LIEU LE JEUDI 11 DÉCEMBRE 2003 À 19 h  
DANS LA SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES*

19 h

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

*(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS.)*

**La salle du Conseil de la Place Tom Davies est accessible en fauteuil roulant. Si vous désirez obtenir un appareil auditif, veuillez communiquer avec le greffier municipal, avant la réunion. Les personnes qui prévoient avoir besoin d'assistance doivent s'adresser au bureau du greffier municipal, au moins 24 heures avant la réunion, aux fins de dispositions spéciales. Veuillez composer le (705) 671-2489, poste 2475; appareils de télécommunications pour les malentendants (ATS) (705) 688-3919. On peut consulter l'ordre du jour au site Web de la Ville à l'adresse suivante [www.city.greatersudbury.on.ca](http://www.city.greatersudbury.on.ca).**

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

## **AUDIENCES PUBLIQUES**

**{AUCUNE}**

## **DÉLÉGATIONS / EXPOSÉS**

1. Rapport daté du 5 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet du compte rendu 2003 du Plan financier à long terme.

**1 - 2**

**(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) (RAPPORT SOUS PLI SÉPARÉ)**

- ▶ D. Wuksinic, directeur général des Services corporatifs

2. Une nouvelle donne pour les villes - Modèles de Winnipeg et de Toronto.

**(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) (LETTRE ACCOMPAGNÉ DE PIÈCES JOINTES SOUS PLI SÉPARÉ)**

- ▶ Mark Mieto, administrateur en chef

3. Rapport daté du 5 décembre 2003 de l'administrateur en chef au sujet de la version définitive du document de discussion *Building the City of Tomorrow* (bâtir la ville de demain).

**3 - 4**

**(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)  
(RAPPORT SOUS PLI SÉPARÉ)**

- ▶ S. McCullough, vérificateur interne
- ▶ M. Matichuk, agente de la Santé et sécurité

(Le rapport définitif comprend un résumé de la séance de rétroaction tenue le 10 octobre 2003 au Centre Trillium et le document de discussion original distribué en octobre 2003. Cette démarche de consultation publique a débuté en mars dernier après les délibérations budgétaires afin d'aborder les problèmes budgétaires à résoudre de la Ville. Une résolution lors de la séance du 23 octobre 2003 du Conseil municipal prévoit l'expédition du rapport au Maire et au Conseil en janvier 2004.)

## **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire rapportera toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

## **PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS**

### **(Résolution préparée pour les articles C-1 à C-22 de l'ordre du jour des résolutions)**

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions et on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

### **PROCÈS-VERBAUX**

- |     |  |                  |
|-----|--|------------------|
| C-1 | Rapport n° 62, Conseil municipal, procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2003<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)</b>   | <b>M1 - M17</b>  |
| C-2 | Rapport de l'Office de protection de la nature du district du Nickel, procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>          | <b>M18 - M21</b> |
| C-3 | Rapport du Conseil des services policiers du Grand Sudbury, procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                     | <b>M22 - M27</b> |
| C-4 | Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                             | <b>M28 - M29</b> |
| C-5 | Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                             | <b>M30</b>       |
| C-6 | Rapport de la Zone d'amélioration des affaires du Moulin à fleur, procès-verbal de la réunion du 1 <sup>er</sup> décembre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b> | <b>M31</b>       |
| C-7 | Rapport de la Société de logement du Grand Sudbury, procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                             | <b>M32 - M43</b> |

## **PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)**

## **SOUMISSIONS**

- |      |   |        |
|------|---|--------|
| C-8  | Rapport daté du 4 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet du contrat 2003-35, usine de traitement des eaux usées de Sudbury, remplacement de clarificateur - améliorations au système contre la mousse et les polymères.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)</b> | 5 - 6  |
| C-9  | Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics au sujet du contrat 2003-46, services de collecte des déchets, zone 5 et 6.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)</b>  | 7 - 8  |
| C-10 | Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics au sujet du contrat 2003-54, remplacement du pont Woodland.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)</b>  | 9 - 10 |

## RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-11 Rapport daté du 2 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet du calendrier des réunions en 2004 - Conseil municipal et comités. **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** **11 - 25**

C-12 Rapport daté du 3 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet de la convention avec la société Hydro One Networks Inc. afin d'utiliser ses poteaux d'électricité afin d'y poser des lumières pour l'éclairage des rues. **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** **(CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-310A)** **26 - 29**

(Cette convention consoliderait les divers accords qui existaient avant la fusion municipale entre la société Hydro One et cinq municipalités périphériques de la région. Il n'existait aucune entente dans l'ancienne Ville de Sudbury ou dans la Ville de Capreol, car ces collectivités étaient desservies par des services publics municipaux.)

- C-13 Rapport daté du 3 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet du stationnement dans la rue. **30 - 32**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-307T)**

(La Section de la circulation et des transports a reçu une demande d'un résident concerné d'interdire le stationnement le long de la promenade Markussen qui donne sur le chemin Dill Lake. Pendant l'hiver, des voitures stationnent le long d'un côté ou de l'autre du chemin afin d'accéder au lac pour les motoneiges, laissant peu ou pas de place pour laisser passer les autres véhicules.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RAPPORTS DE GESTION COURANTS (suite)

- C-14 Rapport daté du 3 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet du contrôle de la circulation - lotissement Sugarbush. **33 - 35**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-308T)**  
  
(La Phase I du lotissement Sugarbush est en cours d'aménagement dans la collectivité de Lively.)
- C-15 Rapport daté du 3 décembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet du Plan communautaire aux fins de l'« Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) 2003-2006 ». **36 - 40**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**  
  
(La Ville du Grand Sudbury, par l'entremise de la Division des services sociaux, s'est tournée vers l'Initiative nationale pour les sans-abri comme moyen d'accéder à des fonds pour aider au développement et à la mise en oeuvre de plusieurs projets communautaires appuyés par le Groupe de travail sur les refuges d'urgence et les sans-abri.)
- C-16 Rapport daté du 2 décembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet des contrats d'évaluation psycho-professionnelle. **41 - 42**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**  
  
(Ce rapport fournira les détails au sujet de contrats de location de services passés avec les firmes Bassis & Carter et Blackwell & Deck. Ces fournisseurs de services procéderont à ces évaluations psycho-professionnelles pour les participants du programme Ontario au travail du 1<sup>er</sup> décembre 2003 au 31 décembre 2005.)
- C-17 Rapport daté du 3 décembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet de la mise en oeuvre et de l'installation de solutions de vidéoconférence pour les points de prestation du programme Ontario au travail. **43 - 44**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**  
  
(Partie de la stratégie du ministère des Services sociaux et communautaires afin d'établir un protocole de formation pour les points de prestation du programme Ontario au travail dans le Nord. On a abordé la Ville afin de faciliter l'installation et la mise en oeuvre d'une stratégie de vidéoconférence.)
- C-18 Rapport daté du 1<sup>er</sup> décembre 2003 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet des subventions aux associations de voisinage 2003. **45 - 50**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-313F)**  
  
(Le but de cette subvention, c'est de fournir un soutien financier aux associations de voisinage afin de faciliter et de d'assurer la participation efficace des citoyens, qui accroît la participation propre à améliorer le bien-être des citoyens et qui contribue à la qualité de vie au sein de la collectivité, par l'entremise d'activités de loisirs.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RAPPORTS DE GESTION COURANTS (suite)

- C-19 Rapport daté du 20 novembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet des fonds d'immobilisations pour services de garde d'enfants. **51 - 52**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-309F)**  
(Transfert des fonds d'immobilisation restants liés au déménagement des garderies municipales au Centre pour la vie au budget de fonctionnement 2003.)
- C-20 Rapport daté du 2 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet des inscriptions - congrès en 2004 - AFMO, AMO, FCM, FONOM et ROMA/OGRA - divers lieux et dates. **53 - 54**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-21 Rapport daté du 5 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet de la vente d'une propriété - 3250, rue Percy, Val Caron (Ontario). **55 - 56**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-314)**

### SONDAGE(S) TÉLÉPHONIQUE(S)

- C-22 Rapport daté du 17 novembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet d'un sondage téléphonique pour donner au Centre Trillium le nouveau nom de Centre Lionel E. Lalonde Centre. **57 - 58**  
**(RESOLUTION PRÉPARÉE) (CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2003-305A)**

### RÈGLEMENTS

- 2003-301A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL LORS DE SA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2003
- 2003-302R 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER QUE CERTAINES PARCELLES DE TERRAIN FONT PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE

(Ce règlement est présenté au Conseil de temps à autre. Il stipule que toutes les petites sections de route qui ont été achetées ou acquises par d'autres moyens par la Ville pour servir de routes sont déclarées formellement des routes. Un certain nombre d'élargissements, de transferts de lotissement, de triangles de visibilité, etc., sont inclus.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS (suite)

2003-303A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA PROLONGATION D'UNE CONVENTION AVEC LIBRARY SERVICES CENTRE POUR LE CATALOGAGE ET LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS BIBLIOTHÉCAIRES

Résolution du Conseil 2003-580

2003-304F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Résolution du Conseil 2003-587

2003-305A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DONNER AU CENTRE TRILLIUM LE NOUVEAU NOM DE CENTRE LIONEL E. LALONDE CENTRE

Rapport daté du 17 novembre 2003 du directeur général des Services corporatifs.

57 - 58

(Ce règlement a été préparé conformément à un sondage téléphonique du Conseil.)

20003-306 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES MINIERS DE SUDBURY ET DE LA RÉGION AINSI QU'UNE SUBVENTION POUR CELLE-CI

Résolution du Conseil 2003-586

2003-307T 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1 POUR RÉGIR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LES ROUTES DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics.

30 - 32

(Ce règlement limite le stationnement des deux côtés de la promenade Markussen, depuis 500 m au sud du chemin Dill Lake jusqu'à son extrémité sud, pour permettre l'accès aux propriétés attenantes.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS (suite)

- 2003-308T 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1 POUR RÉGIR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LES ROUTES DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics. 33 - 35  
(Ce règlement prévoit des panneaux d'arrêt aux intersections du chemin Niemi, de la promenade Sugarbush et de la rue Cranberry, à Lively.)
- 2003-309F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LE TRANSFERT DES FONDS D'IMMOBILISATIONS AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DE L'YMCA POUR 2003 AFIN DE COUVRIR LE COÛT DES AMÉLIORATIONS DE MAINTENANCE AU BÂTIMENT  
Rapport daté du 3 décembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux. 51 - 52
- 2003-310A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ HYDRO ONE NETWORKS INC. POUR UTILISER LES POTEAUX DE L'HYDRO AFIN D'Y FIXER DES LUMIÈRES POUR L'ÉCLAIRAGE DES RUES  
Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics. 26 - 29
- 2003-311A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-146A, ÉTANT UN RÈGLEMENT POUR DÉSIGNER UN CHEF ET DÉLÉGUER CERTAINS POUVOIRS EN CE QUI A TRAIT À LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION MUNICIPALE ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE  
(Ce règlement modifie le règlement précédent sur l'accès à l'information en ajout une nouvelle section afin de permettre au directeur général des Services corporatifs et à l'administrateur en chef d'agir en qualité de chef délégué en vertu de la Loi si le chef ou ses remplaçants désignés ne sont pas en mesure d'agir en raison d'un conflit d'intérêt.)

**PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)**

## **RÈGLEMENTS (suite)**

- 2003-312Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-300, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE D'ONAPING FALLS ET L'ANCIENNE VILLE DE VALLEY EAST  
Recommandation du Comité de planification 2003-209.  
(Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question à Mixte Industrie légère / Service Commercial Spécial pour permettre l'utilisation de la propriété en question pour un atelier de réparation d'automobiles et pour des usages accessoires apparentés - Georges Bastien, rue High, Levack.)
- 2003-313F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR APPROUVER LE PAIEMENT DES SUBVENTIONS 2003 AUX ASSOCIATIONS DE VOISINAGE  
Rapport daté du 1er décembre 2003 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs. 45 - 50
- 2003-314 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA VENTE DU 3250, AVENUE PERCY, VAL CARON À YVON HENRY  
Rapport daté du 5 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs. 55 - 56

## **CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT**

- C-23 Rapport daté du 2 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, de l'administrateur en chef au sujet de l'autorité déléguée exercée par l'administrateur en chef pendant que le Conseil municipal avait achevé son mandat. 59 - 66  
**(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)**  
(Le 23 septembre 2003, le Conseil a adopté le Règlement 2003-243 pour déléguer à l'administrateur en chef une certaine autorité pendant la période qui suit le jour de déclaration de candidature lorsque le Conseil ne peut plus prendre certaines mesures en vertu de l'article 275 de la Loi de 2001 sur les municipalités.)
- C-24 Rapport daté du 5 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet des frais de déplacement. 67 - 68  
**(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)**

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT (suite)

#### RÈGLEMENT

- 2003-315A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-280F EN MATIÈRE DU PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL ET DU PAIEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL, DES DIRIGEANTS ET DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET DES CONSEILS LOCAUX

(Ce règlement met à jour l'indemnité quotidienne et le taux de remboursement au kilomètre conformément à l'IPC de septembre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, pour les conseillers et le personnel.)

- C-25 Rapport daté du 3 décembre 2003 du directeur général des Travaux publics au sujet des emplacements des panneaux indiquant les passages pour aînés. **69 - 70**  
**(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)**

(On avait demandé au personnel de fournir ce rapport lors de la réunion du Conseil tenue le 13 novembre 2003.)

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

### QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport daté du 5 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet du Comité des candidatures des Services publics du Grand Sudbury et des modifications au règlement sur la procédure au sujet des nominations. **71 - 73**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Ce rapport confronte deux questions que le Conseil a débattues d'une façon officieuse et que le Conseil doit maintenant considérer officiellement.)

- R-2 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet du choix du représentant du Conseil à la FONOM. **74 - 76**  
**(RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES)**

(Ce rapport a pour but de nommer un membre du Conseil pour siéger au Conseil d'administration de la FONOM. Cette nomination durera pendant tout le mandat du Conseil, soit de 2003 à 2006.)

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-3 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la nomination d'un représentant du Conseil municipal au sein de l'AMO (mandat se terminant en août 2004). **77 - 79**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Le but de ce rapport, c'est de confirmer la nomination du conseiller Doug Craig pour occuper le poste de représentant au sein du groupe des municipalités régionales et non régionalisées du Conseil d'administration de l'AMO, poste laissé vacant par la démission de l'ancien conseiller municipal Mike Petryna. Le mandat de cette nomination durera jusqu'en août 2004.)

- R-4 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la nomination de deux (2) adjoints au maire - mandat se terminant le 31 décembre 2004. **80 - 91**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Ce rapport établit la procédure à suivre pour l'élection par le Conseil de deux (2) adjoints au maire pour le mandat du 11 décembre 2003 jusqu'au 31 décembre 2004, inclusivement.)

### RÈGLEMENT

- 2003-316A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES ADJOINTS AU MAIRE POUR L'ANNÉE 2004

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-5 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la nomination d'un président et d'un vice-présidente du Comité des priorités - 2004. **92 - 102**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Ce rapport établit la procédure à suivre pour l'élection par le Conseil d'un président et d'un vice-présidente du Comité des priorités du Conseil pour le mandat se terminant le 31 décembre 2004.)

- R-6 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la nomination d'un président et d'un vice-présidente du Comité des finances (2004). **103 - 113**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Le but de ce rapport, c'est de nommer un président et un vice-président du Comité des finances du Conseil. Le président et le vice-président seront admissibles à se faire renommer à ces postes. La nomination du président et du vice-président se fera par résolution.)

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-7 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la nomination d'un Comité de planification - mandat se terminant le 30 novembre 2006. **114 - 126**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Le but de ce rapport, c'est de nommer cinq (5) membres du Conseil afin de siéger au Comité de planification, dont l'un sera choisi comme président et un autre, vice-président.)

### RÈGLEMENT

- 2003-317A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER UN COMITÉ DE PLANIFICATION, SON PRÉSIDENT ET SON VICE-PRÉSIDENT, POUR LE MANDAT SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 2006

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-8 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet des nominations aux comités ad hoc et aux comités consultatifs (mandat 2003-2006). **127 - 139**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Le but de ce rapport, c'est de nommer des membres du Conseil pour siéger à divers comités ad hoc et comités consultatifs du Conseil.)

- R-9 Rapport daté du 5 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet des nominations aux conseils et sociétés locaux (mandat 2003-2006). **140 - 152**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(Le but de ce rapport, c'est de nommer des membres du Conseil pour siéger à divers conseils et sociétés locaux.)

- R-10 Rapport daté du 3 décembre 2003, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet d'une demande du Cercle Missionnaire de la Vallée afin d'occuper l'ancien garage municipal de Valley East , chemin Desmarais. **153 - 156**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(L'association du Cercle Missionnaire de la Vallée est un organisme sans but lucratif qui recueille des dons et du matériel excédentaire pour les pays en voie de développement. Elle occupe présentement un espace, gratuitement, à l'école Our Lady of Fatima School, qui appartient à la Ville, rue Percy, à Val Caron. La Ville a récemment vendu cette propriété et l'association est actuellement à la recherche d'un autre lieu à l'intention de ses activités de bénévolat.)

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

- R-11 Rapport daté du 3 décembre 2003 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet de l'adjudication d'une DP pour des cabinets de médecins à Rayside-Balfour. **157 - 159**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

(En avril 2002, le Conseil municipal a adopté la résolution 2002-172 qui a fait mettre de côté un total de 175 000 \$ pour des locaux médicaux dans l'ancienne Ville de Rayside-Balfour. L'engagement de la Ville du Grand Sudbury pour cette entreprise sera un montant de 25 000 \$ pour l'aménagement d'un espace pour médecins clés en mains à Rayside-Balfour.)

### RÈGLEMENT

- 2003-318A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ AZILDA PLAZA INC. AFIN D'AMÉNAGER UN ESPACE DE CABINETS DE MÉDECINS CLÉS EN MAINS DANS L'ANCIENNE VILLE DE RAYSIDE-BALFOUR

### MOTIONS

- R-12 **Présentée par le conseiller Callaghan :**

ATTENDU QUE nombre d'oeuvres de bienfaisance, de groupes philanthropiques et d'organismes communautaires sans but lucratif comme les clubs Lions et Rotary ont trouvé leur capacité de recueillir des fonds par des bingos et des loteries sérieusement affectée par l'établissement de casinos et de salles de machines à sous aux hippodromes un peu partout en Ontario;

ATTENDU QUE les oeuvres de bienfaisance, les groupes philanthropiques et les organismes communautaires sans but lucratif fournissent de précieux services aux habitants de leurs collectivités respectives;

ATTENDU QU'EN général, il est important pour les oeuvres de bienfaisance, les groupes philanthropiques et les organismes communautaires sans but lucratif de compenser ces pertes de revenus;

ATTENDU QUE la Fondation Trillium de l'Ontario a reçu le mandat du gouvernement de l'Ontario de faire des investissements stratégiques afin de bâtir des collectivités saines, durables et compatissantes en Ontario;

ATTENDU QUE le modèle de financement pour les subventions communautaires et provinciales administrées par la Fondation Trillium de l'Ontario attribue 80 p. 100 des 100 millions de dollars aux fins de distribution aux oeuvres de bienfaisance locales pour des projets communautaires et 20 p. 100 à des organismes ou des projets de bienfaisance de portée provinciale;

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### **MOTIONS (suite)**

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury demande au gouvernement de l'Ontario de prendre les mesures suivantes afin d'aborder la perte de revenus à la disposition des œuvres de bienfaisance, des groupes philanthropiques et des organismes communautaires sans but lucratif :

1. En augmentant le financement de la Fondation Trillium de 100 millions de dollars à 150 millions de dollars;
2. En modifiant la formule de financement de 7,00 \$ par habitant à 10,00 \$ par habitant;
3. En simplifiant et en rationalisant la démarche de demande de subvention pour permettre un accès plus facile et plus opportun ainsi qu'une approbation plus rapide du financement de la part de la Fondation Trillium de l'Ontario;
4. En encourageant en particulier les activités et le financement de la Fondation Trillium de l'Ontario aux œuvres de bienfaisance, aux groupes philanthropiques et aux organismes communautaires sans but lucratif afin de rendre ses opérations plus accessibles, compréhensibles et transparentes;
5. Que le gouvernement de l'Ontario prendre des mesures immédiates afin d'aborder les questions relatives à la capacité des municipalités de distribuer des fonds en partenariat avec des organismes communautaires comme les clubs Lion's et Rotary;

ET QUE des copies de la présente résolution soit expédiée à l'honorable Madeleine Meilleur, ministre de la Culture, à l'honorable Rick Bartolucci, ministre du Développement du Nord et des Mines, à M. Robert G. Power, président du conseil d'administration de la Fondation Trillium de l'Ontario, à la FONOM, à l'AMO et à tous les députés provinciaux de la localité.

## **PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)**

**ADDENDA**

**PÉTITIONS CIVIQUES**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AVIS DE MOTIONS**

**SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)**

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

***{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 h.}***

**Le 5 décembre 2003**

**THOM M. MOWRY,  
GREFFIER MUNICIPAL**

**CORRIE-JO CAPORALE,  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**